

Sainte-Clotilde, le 12 AVR. 2024



MAIRIE DE SAINT PAUL
Monsieur EMMANUEL SERAPHIN
C S 1015
BP 44
97864 SAINT-PAUL

Votre identifiant Région : 5055.1
 (A rappeler dans toutes vos correspondances)

Affaire suivie par : Maëlle NICAULT
 DGADD/ DAMT / SST

Tél : 0262 48 28 98 - Mèl : maelle.nicault@cr-reunion.fr

V/REF : A2024/2591

N/REF : D2024/5047



OBJET : Enquête publique sur la modification du Plan Local d'Urbanisme PLU de Saint Paul - phase 1 de la ZAC Cambaie Oméga et terrain Etat

Monsieur le Maire,

Par courrier du 14 mars 2024, vous m'avez fait parvenir pour avis, en tant que Personne Publique Associée (PPA) votre projet de modification de PLU, afin que notre collectivité puisse formuler son avis sur sa compatibilité avec le SAR.

Cette procédure a pour objectif principal de faire évoluer le zonage AU1st de 9ha sur le secteur Cambaie-Oméga en zone AU1b et AU1lec, permettant ainsi d'initier l'aménagement de ce nouveau quartier par la réalisation de quatre projets : l'extension de la zone de loisirs du stage et du cinéma Cambaie, un centre d'hébergement d'urgence, la construction d'équipements et logements pour le Ministère de la Défense.

Par ailleurs, le projet de modification s'attache également à redéfinir le périmètre du Réseau Régional de Transport Guidé, suite à l'arrêt de l'emprise du projet de prolongement de l'axe mixte, passant de 61,74 ha à 22,76 ha.

Comme rappelé dans votre dossier, les parcelles concernées sont inscrites au sein de la zone préférentielle d'urbanisation du pôle principal Saint-Paul, le Port, Possession du SAR 2011, comme espaces d'urbanisation prioritaire.

Au regard des éléments présentés dans votre dossier, la Région Réunion prend acte de cette modification.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La Présidente,

Signé électroniquement par : Claudine DUPUY
 Date de signature : 11/04/2024
 Qualité : DGS

**Pour la Présidente
 et par délégation**

la DGS
 Claudine DUPUY

